

Le 10 juillet 2010

FICHE DE POSTE : Directeur du GIP

Emploi proposé :

Directeur du GIP réfigurateur du parc national « Entre Champagne et Bourgogne » (GIP PN ECB)

grade : ouvert aux fonctionnaires et aux personnes non titulaires de catégorie A+

durée de l'engagement : 3 ans , renouvelable ;

Nature de l'activité :

Le GIP PN ECB a pour objet de mettre en œuvre la procédure de création du parc national « entre Champagne et Bourgogne » dans les conditions définies par le code de l'environnement et ses textes d'application, en relation avec le préfet coordonnateur chargé de suivre la procédure de création de ce parc, mentionné à l'article R. 331-3 du même code.

A cet effet, le groupement a notamment pour mission de :

- Proposer les grandes options qui structureront la réglementation du cœur de parc ;
- Délimiter précisément les espaces du parc national (cœur, aire optimale d'adhésion, projet de réserve intégrale) ;
- Proposer un projet de gestion forestière, un projet cynégétique dédié à la maîtrise des populations de grands ongulés dans le cœur du parc ;
- Élaborer un projet de charte du parc national et, dans ce cadre, en définissant le caractère du parc au sens du code de l'environnement et de ses textes d'application et en organisant la consultation institutionnelle locale ;

Le directeur assure le fonctionnement des services du GIP, sous l'autorité du conseil d'administration et du président, et à ce titre, il prépare le budget, recrute et gère le personnel, dirige les services et a autorité sur tout le personnel exerçant au sein du groupement.

Il prépare les délibérations de l'assemblée générale et du conseil d'administration et s'assure de leur exécution.

Il est ordonnateur des recettes et des dépenses du groupement. Il passe les contrats et signe les marchés publics.

Il représente le groupement dans tous les actes de la vie civile et dans ses rapports avec les tiers.

Il assure le secrétariat des différents organes du groupement et des commissions constituées en son sein.

Il établit le rapport annuel d'activité du groupement et le soumet pour approbation à l'assemblée générale.

Une équipe technique de quelques personnes sera sous sa responsabilité pour mener à bien l'ensemble des travaux.

Qualités requises :

Expérience de haut niveau dans le management d'entreprise, de collectivité ou d'établissement public.

Grande capacité d'organisation, d'animation et d'encadrement d'équipe.

Sens de la communication, forte capacité relationnelle.

Aptitude indispensable à la négociation.

Bonne connaissance des milieux naturels (notamment dans le domaine forestier), de la politique environnementale et d'aménagement du territoire.

Expérience de gestion de territoire à forte valeur patrimoniale.

Connaissances en droit public, droit du travail et en gestion budgétaire.

Candidature :

Date limite de candidature : 15 Août 2010

Prise de fonctions souhaitée : automne 2010

Les candidatures sont à adresser à :
Monsieur Guy DURANTET
président du GIP PN ECP
4 rue des Gargouilles – 52190 AUJOURRES

Elles devront consister en une lettre de motivation adressée au président du GIP et un *curriculum vitae*.

La sélection des candidatures s'effectuera de la façon suivante :
Une présélection sur dossier puis une audition des candidats retenus seront réalisées par une commission composée de représentants du conseil d'administration du GIP.

A l'issue de l'audition, la commission proposera trois candidats au ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, qui rendra son avis avant la décision finale qui sera prise par le conseil d'administration du GIP.

Personnes à contacter pour plus d'information :

Monsieur Guy DURANTET – 03 25 84 85 38
guy.durantet@wanadoo.fr